

Ville de Landivisiau - Séance du 28 juin 2018 - n° 2018/327

VENTE DE LOGEMENTS LOCATIFS PAR FINISTERE HABITAT

Madame Laurence CLAISSE, Maire, rappelle au Conseil municipal que, depuis plusieurs années, Finistère Habitat favorise l'accèsion à la propriété de ses locataires en leur permettant de racheter les logements occupés à des conditions préférentielles.

CONSIDERANT que, dans le cadre de son Plan Stratégique de Patrimoine, le Bureau du Conseil d'Administration de Finistère Habitat propose de mettre en vente 26 logements collectifs situés rue d'Arvor,

CONSIDERANT que s'ils ne souhaitent pas se porter acquéreur du logement, les locataires en place bénéficient toujours du droit au maintien,

CONSIDERANT que l'avis du Maire de la commune doit être recueilli avant la poursuite de la procédure engagée par Finistère Habitat pour la mise en vente de ces logements,

CONSIDERANT la décision favorable du Bureau du Conseil d'Administration de Finistère Habitat et les conditions de mise en vente énoncées ci-dessus tenant au caractère social de ces cessions,

VU l'avis favorable de la commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers - Environnement - Communication - Jumelages » en date du 20 juin 2018,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 22 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau », 1 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau », 4 abstentions du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau » et 1 non-participation au vote du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous »,

EMET un avis favorable à la mise en vente des 26 logements Finistère Habitat situés rue d'Arvor.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	23
POUR	22
CONTRE	1

Fait à Landivisiau, le 28 juin 2018.


Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le 02 JUIL 2018
Et de la publication, le 02 JUIL 2018
Fait à Landivisiau, le 02 JUIL 2018
Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL